

**Table ronde sur le renforcement du contrôle démocratique civil
du Secteur Défense et Sécurité : Des échanges pour la consolidation
de la sécurité et du vivre ensemble**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 05 MAI 2023

1339

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Priorités à l'économie

**Les mines, pole de croissance dans
les pays de l'espace UEMOA ?**



**JOSSIC : Les experts passent en revue toutes
les questions pendantes**



**Retrait des troupes du Mali : L'Allemagne
confirme l'effectivité d'ici mai 2024**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

03 Mai
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

82

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

706 775 Vaccinations incomplètes

3 587 955 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 144

Guéris

32 325

Décès

743

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.16



P.22



/ Une /



Priorités à l'économie : Les mines, pole de croissance dans les pays de l'espace UEMOA ?

P.5

/ Brèves /



Nouvelles acquisitions des FAMA : Le président Assimi Goïta et le ministre colonel Sadio Camara en essai
Mali : « Plus de neuf maliens sur dix ont confiance en la Russie pour aider leur pays face à l'insécurité » (SONDAGE)
Sous le regard impuissant des autorités : La presse se meurt !!!
Classement RSF : Le Mali occupe la 113ème place sur 180 pays

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /



Retrait des troupes du Mali : L'Allemagne confirme l'effectivité d'ici mai 2024
Sondage : La moitié des Maliens insatisfaite du travail de la MINUSMA
JOSSIC : Les experts passent en revue toutes les questions pendantes

P.15

P.16

P.17

/ Politique /



Table ronde sur le renforcement du contrôle démocratique civil du Secteur Défense et Sécurité : Des échanges pour la consolidation de la sécurité et du vivre ensemble
Résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité : La MINUSMA lance à Mopti une campagne de sensibilisation

P.20

P.22

/ Culture & société /



Conseil d'administration du Bureau Malien du Droit d'Auteur : Des résultats remarquables atteints malgré la crise financière

P.23

/ International /



Maroc : Le roi Mohammed vi a décrété le 3 mai 2023 nouvel an amazigh comme jour férié officiel
Guerre russo-ukrainienne : Volodimir Zelensky se rendra jeudi à la cour pénale internationale à la Haye

P.24

P.25

/ Sport /



Mali foot : Malikilé à la rencontre de Boubacar Diarra dit senior.

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

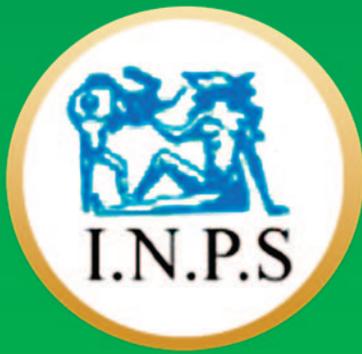
• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Priorités à l'économie

Les mines, pole de croissance dans les pays de l'espace

UEMOA ?

Les progrès réalisés par un pays peuvent être appréciés à trois niveaux. D'abord le **FACTUEL** : c'est ce qui est visible, ce que tout étranger de passage pourrait observer. Ensuite, la **QUALITE** de la vie, généralement induite par le premier niveau. S'il n'est pas visible, on peut le constater, il est perceptible. Tout étranger de passage, pourrait par exemple, constater la propreté des villes du pays ou l'absence de coupures d'électricité et d'eau. Ensuite les **CHIFFRES** : la consistance et la progression des agrégats et d'autres statistiques macroéconomiques : taux de croissance, PNB, Revenu National, etc.

1 . Les deux premiers niveaux sont les plus importants. Le troisième est très discutable, parce que, non seulement tout n'est pas évaluable et ne pourrait jamais

l'être, et même si on arrivait à tout évaluer, les chiffres sont très relatifs. En termes d'agrégats économiques, la Chine, avec près de 2 milliards d'habitants n'affiche

pas de chiffres macroéconomiques conséquents par habitant, comme par exemple le PIB ou le « Revenu National » par habitant et n'est donc pas "étonnamment" classée parmi les pays dits développés.

A contrario beaucoup de pays de notre continent affichent année après année, des taux de croissance réjouissants et pourtant l'Afrique est le continent le plus pauvre.

2. A partir des constats quantitatifs et qualitatifs, toute personne pourrait avoir sa lecture sur le niveau de progrès atteint par un pays et se poser des questions sur sa politique économique.

Comment les Dirigeants ont-ils fait pour réaliser les infrastructures et atteindre la qualité de vie perceptible ? Alors, on cherche à comprendre les secteurs et les branches d'activités qui ont pu être les porteurs de ces succès économiques. On pourrait même chercher à faire des "prévisions à court, moyen et long terme" sur le pays.

3. Outre la collecte des données documentaires, nous faisons fréquemment des déplacements dans les pays de la sous-région. Il est heureux de constater que la branche « extractive » du secteur industriel, connaît un regain d'activités. Autrement dit les mines pourraient constituer le moteur de la crois-



sance de nos pays.

I – LES MINES EN AFRIQUE, C'EST QUOI LE PROBLEME ?

Les critiques sont incessantes, à tort ou à raison, que les mines ne contribuent pas assez à l'essor des économies Africaines et de ce fait, ne participent pas assez au bonheur des populations.

En s'intéressant de près aux sociétés du secteur, on s'aperçoit qu'il y'a très peu de sociétés nationales, ni publiques ni privées. Dans la "chaîne économique" qui aboutit à l'extraction des **"Produits finis miniers"** : exploration, recherche, forage, transport, raffinerie, etc, les Entités nationales sont encore très peu présentes.

Les chaînes d'exploitations des industries extractives sont maîtrisées en grande majorité par des sociétés multinationales. Il s'ensuit que :

Premièrement, compte tenu des sommes colossales mises dans l'exploration, la recherche et l'exploitation, celles-ci demandent des exonérations fiscales douanières et des avantages économiques et financiers.

Deuxièmement, les dividendes sont repartis au prorata du pourcentage de détention du ca-

pital social. Ce qui est la logique financière des sociétés commerciales.

Il est aussi vrai que si l'on met côte-à-côte :

- Les exonérations fiscales, douanières accordées pendant les phases d'exploration et de recherche, qui constituent un "abandon volontaire" de recettes par l'Etat.

- Le non assujettissement des recettes d'exportations à la TVA dans les législations fiscales des pays y compris celles provenant de la vente de produits miniers, du fait de la territorialité de cette taxe,

- Les avantages financiers consentis par les pays d'accueil : possibilité d'ouvertures de « comptes bancaires offshore », libre rapatriement de revenus,

- etc,

On ne perçoit pas clairement tous les impacts que les Industries minières pourraient apporter aux économies et aux populations des pays. Et tout débat sur les mines devient très difficile, partisan : une opposition de « pour ou contre les sociétés minières », de « patriotes contre antipatriotes ».

Les « patriotes » semblent oublier les fondements mêmes de la « liberté d'entreprendre » qui fait que tout entreprenant est propriétaire des revenus tirés de son exploitation, la seule exigence étant qu'il soit en règle avec les lois du pays.

D'où la nécessité de prévoir un « contenu local » dans la législations minières des pays. Le contenu local n'est pas au détriment des investisseurs, mais dans un partenariat « gagnant – gagnant ».

Les textes nationaux ne sont pas pris « ex-nihilo ». Ils s'appuient des textes communautaires et internationaux qui ont fait leurs preuves.

Du fait des critiques sur la faible contribution des industries minières aux économies du continent, l'Union Africaine a donné sa « Vision du Régime Minier de l'Afrique » qui fut adoptée en Février 2009 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement. D'ores et déjà en introduction, et en paragraphe II, l'Union Africaine pose le principe : « Exploitation des Ressources Naturelles : clé du développement de l'Afrique ».

De même dans le but de limiter la compétition "sauvage" entre les pays de la communauté, qui les pousserait à concéder encore plus d'exonérations, donc de privations de recettes, **l'UEMOA a pris en 2003 le « Règlement N°18 / 2003 / CM / UEMOA Portant adoption du Code Minier Communautaire de l'UEMOA »** le 22 décembre 2003.

Enfin, dans le Traité Révisé de Cotonou du 24 Juillet 1993 de la CEDEAO, les mines sont abordées dans les articles 29 à 31 du « Chapitre VI : Coopération en matière environne-

mentale et de Ressources Naturelles ». En juin 2019, elle a publié la « **Loi Modèle de la CE-DEAO sur l'Exploitation Minière et le Développement des Ressources Minérales (E.M.M.M.D.A.)** ».

Il ne fait aucun que, sans un engagement politique fort doublé d'un sens très élevé de patriotisme, les seuls de beaux textes ne permettront pas d'améliorer la situation des populations. Au final, un des problèmes majeurs des Industries minières en Afrique, c'est l'utilisation des recettes générées par les Dirigeants.

Des pays ont connu des sociétés nationales comme le Mali avec la Société des Mines de KALNA (SOMIKA), la RDC, l'ex-ZAIRE avec la Générale des Carrières et des Mines (GECAMINE), un empire, un Etat dans l'Etat.

Mais où sont-elles ? Que sont-elles devenues ? A-t-on cherché à comprendre les causes de leurs disparitions pour ne plus répéter les mêmes erreurs ? Cela aussi est un problème, rarement on cherche à comprendre les raisons d'un échec pour en tirer des leçons.

II – LES MINES, LE NOUVEAU POLE DU DEVELOPPEMENT

Les mines ont été à la base des niveaux de progrès atteints par de nombreux pays dans le monde. Détenteurs de l'essentiel des réserves mondiales de nombreuses substances minéralogiques solides, liquides et gazeuses, d'après de nombreuses sources de données,

les pays Africains n'en feront pas exception. 2.1. La Guinée et son Projet gigantesque « d'extraction de fer à SIMANDOU »

3. Nous avons séjourné à Conakry durant ce mois de ramadan de 2023. Le dynamisme de l'activité économique est perceptible. Le nombre de « Tours », qui dépassent la dizaine d'étages, dépasse aussi la dizaine. La capitale Conakry est devenue une « ville de constructions en hauteurs ». Des hôtels de « haut standing » sont sortis de terre.

La ville de Conakry semble avoir fait son toilettage, elle est de plus en plus propre. En notre présence d'une semaine, très peu de coupures d'électricité et d'eau ont été dénombrées. D'ailleurs, on apprend dans les coulisses qu'avec la mise en service du grand barrage hydro-électrique entrepris par l'ex-Président Alpha CONDE, la Guinée pourrait fournir de l'électricité au Mali.

4. Notre avion a atterri dans un laps de temps après un autre et était suivi par un vol d'Ethiopian Air line. A l'aéroport international du Président Ahmed Sékou TOURE, qui n'est pas très grand, les policiers semblaient être débordés. Des centaines de voyageurs Asiatiques et Européens, étaient en trois longues files d'attente pour l'accomplissement des formalités de police et de « visa ».

Sur un grand panneau lumineux, on pouvait lire « EXTRACTION FER DE SIMANDOU ». Un Projet d'environ 15 milliards de Dollars Américains, né du Partenariat tripartite : « Etat Guinéen, Winning Consortium et Rio Tinto ». La contrevaletur de cet investissement en FCFA au cours de change de 1 Dollar pour 500 FCFA,

est de 7 500 milliards de FCFA.

Des investissements projetés, on peut citer : constructions d'usines, de camps miniers, de raffinerie, Chemins de fer, Ports, des centrales électriques, des centrales d'eau. etc. Quelles pourraient être les limites d'une telle Entreprise en termes de synergie économiques ? De l'hôtellerie à la restauration, en passant par la production agricole, le transport et les hydrocarbures, l'immobilier, les services aux entreprises, etc, toute l'économie de la Guinée Conakry serait sans aucun doute, impactée par la synergie économique engendrée par ce gigantesque projet pharaonique.

On met rapidement un bémol sur ce rêve, quand on pense à la société KibaliGoldMine en RDC, actuellement l'une des plus grandes mines du continent et même dans le monde. Dans la dynamique d'une telle activité intense, il convient t'entamer et / ou de poursuivre la transformation économique par la mise en place d'une politique qui puisse entraîner la diversification économique du pays. Il est dangereux de ne compter que sur un seul secteur économique, à fortiori sur une seule branche d'activité.

C'est ce qui semble se dessiner à la lecture du Code minier institué par la loi L/006/CNT du 09 septembre 2011, tel qu'amendé par la loi/2013/053/CNT du 08 avril 2013 édité en bilingue : Français et en Anglais.

Ces textes comportent un « **contenu local** » qui permet de faire bénéficier et / ou d'impacter plus significativement les retombées financières minières sur les populations.

La mine d'extraction de fer de SIMANDOU promet de très belles perspectives à la Guinée et même à d'autres pays de la sous-région.

2.2. Le Niger et ses prévisions de 100 000 barils de pétrole par jour.

Deux semaines avant d'être à Conakry, nous avons séjourné à Niamey au mois de Mars. De ma dernière visite en 2012 à 2023, soit plus de 10 ans, la ville de Niamey a complètement changé de visage : des routes, des échangeurs, des hôtels, des Tours, etc.

En une semaine de séjour, nous avons noté une brève coupure d'électricité (moins d'une heure). En matière de santé, le pays a construit deux « hôpitaux nationaux de référence » à Niamey et à Maradi.

En s'intéressant de près au tissu économique,





on constate que le pays compte désormais un « Ministère du Pétrole ». D'une production de 20 000 barils / jour, le pays envisage de passer à 50 000 barils en 2024 et près de 200 000 barils / jour en 2025 – 2026.

Ce qui nécessitera des investissements colossaux en constructions de « pipeline », un oléoduc de plus de 2000 km, le plus grand d'Afrique disent les spécialistes, allant des sites pétroliers au Sud-ouest du pays jusqu'au « Port de Sèmè » au Bénin. Le coût des investissements atteindrait six (06) milliards de dollars Américains, soit plus de 3000 milliards de FCFA au cours de change de 1 Dollar contre 500 FCFA..

L'impact macroéconomique serait très important pour l'économie du Niger et des pays voisins dont le Bénin.

Sur les 2000 km, 750 km se trouvent en territoire Béninois et 1250 km se trouvent territoire Nigérien. A l'instar de la « Mine de SIMANDOU », les retombées économiques ne concerneront pas que le Niger, elles vont impacter forcément les économies des deux pays.

Le Bénin, pays en forte transformation et diversification de son économie pourrait bénéficier d'importantes opportunités de croissance et de développement.

A côté du Code Général des Impôts et du Code des Investissements, le Code Minier, la Loi sur les Grands Projets Miniers et un Code Pétrolier constituent les piliers de la politique minière du pays. Ils encadrent l'exploration, la recherche, l'exploitation substances minéralogiques solides, liquides et gazeuses

2.3. Le Sénégal va rejoint le cercle des «

pays producteurs et exportateurs de pétrole et de gaz ».

Depuis les années 2014 – 2015 des gisements de pétrole et de gaz ont été découverts au Sénégal à la frontière avec la Mauritanie.

Ainsi la deuxième économie de l'espace UEMOA s'apprête à entrer dans le cercle des pays producteurs et exportateurs de pétrole et de gaz.

Ce grand projet dont la presse locale s'est fait l'écho à l'occasion d'une émission de la BBC est porté par la British Petroleum (BP), la société Américaine KOSMOS Energy et PETROSEN au Sénégal, en Mauritanie, par les mêmes multinationales et la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH). Le démarrage était prévu pour 2023 – 2024.

Il permettrait sans aucun doute au Sénégal, le pays l'ex-Président « visionnaire », Maître Abdoulaye, de continuer le renforcement de la diversification et la transformation de son économie en général et de son industrie en particulier.

Il sera également d'un apport substantiel à l'économie Mauritanienne déjà structurée autour anciennement de l'exploitation des ressources halieutiques, les côtes Mauritanienne seraient les « plus poissonneuses au monde », de l'extraction du fer, et récemment de la production de pétrole.

En 2018, à l'occasion d'une mission sur un projet industriel, on pouvait constater les effets de la transformation économique sur la ville de Nouakchott

2.4. Les ambitions minières de la Côte d'Ivoire.

On pourrait critiquer certaines de ses positions

politiques qui paraissent contraires aux règles de " bon voisinage " et au " principe de solidarité " dans la construction communautaire, mais force est de constater que le Président Alassane OUATTARA, diplômé Docteur en économie de la très prestigieuse Université de Pennsylvanie des USA a impacté l'économie de la Côte d'Ivoire depuis la présidence du Félix Houphouët BOIGNY et continue de nourrir de grandes ambitions industrielles et minières pour son pays.

La première économie de l'espace l'UEMOA n'est pas en reste de l'industrie minière, en dépit de sa grande diversification. Les sites de mine d'or de TONGON sont l'expression des ambitions minières de la Côte d'Ivoire.

Quand on est issu d'une grande école d'élite, on cultive des ambitions à faire des choses que personne n'a pas encore fait. C'est cela aussi l'élitisme. Le pays serait entrain de construire l'une des plus grandes Ecoles des Mines de l'Afrique de l'Ouest.

2.5. Le Mali : la « période de reprise » risque d'être longue.

Le Mali devait sa troisième place de l'économie de l'espace UEMOA grâce à l'Or. L'industrie extractive occupe un poids important dans le PIB. **Nonobstant la guerre depuis 10 ans, le pays demeure un des grands producteurs d'or avec plus Usines en activités dont celle de FECOLA qui serait l'une des plus grandes du continent rivalisant KibaliGoldMine.**

Le pays avait affiché des ambitions en matière pétrolière. L'Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière (AUREP) est créée en 2004 par l'Ordonnance N°04 – 033 / P – RM du 28 Septembre 2004, ratifiée par la Loi N°05 – 023 du 30 Mai 2005.

Depuis mars 2012 tout semble s'arrêter dans le pays de Kankan Moussa, le roi de l'or. La rébellion éclate, un coup d'état renverse le Président Amadou Toumani TOURE, (paix à son âme). Le pays est envahi. L'instabilité politique s'installe. Les sociétés détentrices de « permis de recherche pétrolière » dans les régions du nord arrêtent leurs activités. L'AUREP est dans l'agonie.

Le Mali est un vaste pays de 1 240 000 km². D'autres endroits regorgent d'autres « substances minéralogiques solides, liquides et gazeuses ». **Les récentes découvertes de lithium dans la Région de BOUGOUNI et**

de la plus grande réserve « d'Hydrogène naturelle » selon des spécialistes, dans le BELEDOUGOU, Région de Koulikoro sont d'immenses sources d'espoir pour le pays.

Face à ces bonnes perspectives, nous assistons à deux préoccupations majeures qui inquiètent présentement les sociétés minières opérant dans notre pays : **la suspension de la délivrance de titres miniers jusqu'à nouvel ordre et l'audit des sociétés d'exploitation d'or en activités.**

Avec la suspension de la délivrance de titres miniers, il n'y a plus d'explorations, de recherches et donc de nouvelles découvertes. Tout est arrêté.

De la lecture des publications dans la presse, une certaine tension est perceptible au niveau des sociétés minières. Étaient – il nécessaire d'ouvrir un « front économique » en ces moments très difficiles ?

Les investissements miniers se chiffrent à des centaines de milliards de dollars, réalisés dans des cadres de législations diverses : codes miniers, conventions d'établissements, accords bilatéraux et internationaux, qui les garantissent. C'est dire que les enjeux économiques et financiers sont très importants, voire énormes, pour se résigner aisément.

L'instabilité politique fait « gripper » la machine économique de tout pays quelles que soient les bonnes perspectives. Vivement que la stabilité politique revienne rapidement. En effet, « **il n'y a pas de souveraineté nationale sans indépendance économique** » avons-nous toujours dit.

D'ailleurs, des remèdes en partie, de l'instabilité politique résident dans une reprise économique qui puisse mettre une grande majorité de populations à l'abri des besoins vitaux.

Notre crise multidimensionnelle comporte des revendications identitaires, politiques et bien sûr économiques. C'est cette troisième dimension qui est à la base des deux premières et constitue en même temps, sans aucun doute, le premier maillon de la chaîne des solutions.

Tant que nous ne parvenons pas à mettre en place de politiques économiques efficaces qui puissent réduire les frustrations individuelles et collectives, difficilement le pays retrouverait la quiétude. Des politiques économiques efficaces, ce sont celles qui :

- Maintiennent le taux de croissance économique, donc de création de richesses au-dessus du taux de croissance démographique,

- Créent plus d'emplois qu'elles n'en détruisent. En trente ans de démocratie, on peut noter que notre économie a détruit des milliers d'emplois : restructuration de la CMDT avec plus de 700 départs en retraite anticipée, cession de HUICOMA SA avec plus de 750 employés sur le carreau, TRANSRAIL avec plus de 700 emplois détruits.

- Inscrivent prioritairement la demande sociale en leur sein.

- Renforcent la souveraineté nationale : avec la vente de SOTELMA-MALITEL, le pays a vendu une grande partie de notre souveraineté. Pour quelles raisons a-t-on vendu une société bénéficiaire, très rentable ? L'Assemblée Nationale a-t-elle pu autoriser l'opération ? Pour quelle utilisation des produits de la vente ? Quel patriotisme !!!

Le Général Moussa TRAORE, qui a créé la SOTELMA par la scission des Postes Téléphones et Télégraphes (PTT) en trois Entités : la Poste, la SCPCE (devenue BHM) et la SOTELMA, regardait impuissant.

La vie est courte, voire très courte. Et tout le monde aspire à vivre heureux pendant cette courte période. **La voie pour y parvenir, c'est de construire un pays souverain à économie forte, un cadre macroéconomique capable de créer la richesse pour un plus grand nombre. Il n'y a pas deux, c'est la seule voie.**

Le Mali ne peut pas rester dans cette situation d'impasse. **Il est de la responsabilité de Nous tous : Dirigeants de la Transition, Classe politique, Religieux et Sociétés civiles, d'écrire des pages glorieuses de l'histoire de notre pays.** Le mot « opposition » fait partie aussi de ces "vocabulaires de malheurs" que les Africains se sont fortement appropriés. On s'oppose à tout et souvent pour rien, juste pour montrer son existence..

Plusieurs personnes ne peuvent pas conduire un véhicule en même temps. **C'est un et un seul chauffeur qui le conduit.** Pour un pays c'est le Dirigeant du moment.

C'est aux Dirigeants de la Transition de prendre leurs responsabilités pour nous tirer rapidement d'affaires.

La déstabilisation a pour but de dérouter un pays de son fonctionnel normal et le mettre en retard dans son processus de développe-

ment. Seule l'intelligence collective peut y mettre fin. Si nous n'y arrivions pas, les auteurs de la déstabilisation auraient gagné leur pari. Ils auraient atteint leurs objectifs.

Et ils feront tout pour les atteindre. Observez bien ceci : en plus de 50 ans d'indépendance, on « vivait sans MINUSMA ». En seulement 10 ans de présence, on « n'imagine plus notre vie sans MINUSMA ».

On pourrait dire « Quel désespoir !!! Mais comme dit Alibert EINSTEIN « On ne doit pas désespérer de l'Homme », puisque ce serait désespérer de soi-même.

En conclusion le développement est un processus d'amélioration sans fin. Les pays Africains continuent leurs marches vers le progrès à leurs rythmes. Ils ne sont pas sous-développés par rapport à aucun pays et ne sont en voie de développement derrière aucun pays.

Ils ne sont pauvres par rapport aux critères d'autrui. Des expressions inventées pour "saper le moral et maintenir le continent en situation de domination permanente".

Les pays du continent feront, probablement plus de progrès en faisant une bonne utilisation des ressources minières au profit du secteur Agricole au centre des politiques économiques.

Ce sont deux atouts importants. D'une part il s'agit de domaines d'activités à forte densité de main d'œuvre, donc de lutte contre le chômage. D'autre part le secteur primaire est pourvoyeur de matières premières à l'industrie.

Les importants flux de trésorerie générés de l'exploitation minière permettraient de financer les transformations et les diversifications économiques.

Les dirigeants doivent se débarrasser de « l'étiquette de pillier » des ressources minières qui leur est collée à la peau pour enfiler des costumes de bâtisseur à l'image de ceux qui ont fait des mines le moteur de la croissance économique. Ils ont sous leurs yeux une très belle leçon d'inspiration : le Botswana dont le diamant a fait et continue de faire le bonheur de toute l'économie. /

Siné DIARRA
Expert-Comptable, Essayiste.
Bamako – Mali.

■ Sportsmali



CAN U17: Cameroun-Mali

« Les trois premiers points nous libèrent de la pression. Maintenant, nous entrons dans ce match avec un esprit détendu pour rechercher la qualification », a déclaré Soumaila Coulibaly, entraîneur des Aiglonnets.



■ Fouraba Samake



Yeah Samake en visite au CAP de Sirakoro

A la demande du Directeur du Centre d'Académie Pédagogique M. SEYDOU Alassane MAIGA, le Président d'honneur du PACP et Directeur Exécutif de la fondation Empower-Mali, l'ambassadeur Yeah Samake a été reçu hier mercredi, le 03 Avril 2023 le Centre d'Animation Pédagogique de Sirakoro Meguetan en compagnie de ses partenaires américains.

L'objectif de cette visite était de venir échanger avec le Directeur du Centre et son équipe sur les perspectives à envisager en faisant une prise de contact et voir ensemble dans quelle mesure la collaboration est possible suite à une demande du DCAP lors d'une visite de courtoisie au Directeur Exécutif de la fondation, l'ambassadeur Yeah Samake.

Le DCAP en compagnie des autorités politiques, coutumières, des membres du CGS, de ses conseillers, du personnel du Centre et de la délégation de l'ambassadeur Samake avons visiter le Groupe Scolaire de Sirakoro d'où nous avons constater l'effectif pléthoriques des élèves dans les classes.

Après cette visite où la délégation de l'ambassadeur ont constaté un réel besoin de salle de classe, le DCAP nous a fait visiter la direction du Centre et une rencontre a eu lieu pour exprimer les besoins qui seront évalué par Yeah Samake et ses partenaires et verront dans quelle mesure ils pourront intervenir pour soulager le CAP qui pourra compter sur le soutien des autorités politiques qui ont promis de ne ménager aucun effort pour la réalisation de ses projets.

Une photo de famille à la porte du Centre a mis fin à la visite #DIRIGERCESTSERVIR



■ Nouhoum Togo



Bravo Can U17

Mali: 2 Cameroun : 0

■ Oumar Barou Officiel



Cité dans l'affaire dite(...), Martin Faye, Coordinateur de la Fondation Hirondelle (Studio Tamani), vient d'être convoqué par le Grand Jury.

L'audience de confirmation des charges aura lieu tout à l'heure à 21h00 dans le studio de Renouveau TV.



■ SIKA Finance



Les acheteurs prennent de l'avance ce jeudi en permettant au marché de terminer en hausse. Quant au variations individuelles, ce sont 4 titres qui ont progressé de plus de 7%. #BRVM



■ Aziz Maïga ne ment pas



Mali#TOMBOUCTOU, les 200 motos saisies par les FAMA, ce 2 Mai vers #NIAFUNKE, appartiennent à un commerçant de #GAO d'après mes infos. Les 2 camions ont quitté le port de Nouakchott pour #GAO, sans prévenir les autorités maliennes à leur arrivée sur le sol malien. @AzizMaïgaNMP

■ Forces Armées Maliennes



Niafunké: Les FAMA saisissent près de 200 motos neuves destinées aux GAT
 Les Forces de Défense et de Sécurité du Secteur 3 de l'Opération « Maliko », basées à Niafunké ont mené dans la nuit du 30 avril 2023, une opération au cours de laquelle, deux camions contenant près de deux cent (200) motos neuves et des couvertures, destinées à des groupes terroriste armés (GAT), ont été interceptés, à 25 km au nord-est de Niafunké, dans la région de Tombouctou.
 Au cours de la même intervention, les éléments du Secteur 3 de l'Opération « Maliko », ont également interpellé neuf (9) personnes, qu'ils ont mis à la disposition de la Gendarmerie pour des besoins d'enquête.
 Le Commandant de la Zone de Défense n°5, Chef du Secteur 3 de l'Opération « Maliko », le Colonel Mamadou S Koné a précisé que la réussite de leur opération est liée aux renseignements fournis par la population. Car, selon lui, les forces du mal étaient parvenues à contourner les différents postes de sécurité.
 Le Chef du Secteur 3, a salué cette bonne collaboration entre les Forces de Défense et de Sécurité et la population, avant d'inviter cette dernière à plus de partage d'informations avec les Forces loyalistes afin de trouver une solution définitive à cette crise aux multiples conséquences pour notre pays.
 Le Colonel Koné a conseillé à ses éléments la prudence et l'engagement constant, avant d'évoquer les actions récentes menées par ses hommes dans son secteur, qui ont permis la saisie de 77 sacs de riz des mains des Groupes armés terroristes (GAT) à Sibo (Niafunké).
 Le Gouverneur de la région de Tombouctou, le Commissaire Divisionnaire Bakoun Kanté a, pour sa part, remercié le Colonel Mamadou S

Koné et ses hommes pour cette victoire sur nos ennemis.
 1ère CI Sidi MARIKO



Koulikoro : Le Colonel Issa Kaloga aux commandes du Centre d'Instruction Boubacar Sada Sy
 La Cérémonie de passation de commandement entre le Commandant sortant du Centre d'Instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro (CIBSSK), le Colonel-major Yacouba Traoré et son successeur, le Colonel Issa Kaloga, s'est déroulée le mardi 02 mai 2023 audit Centre. L'évènement a été présidé par le Chef d'état-major Général Adjoint des Armées, le Général de Brigade Ousmane Wélé, en présence du Gouverneur de la région de Koulikoro, le Colonel Lamine Kapory Sango, du maire de la Commune urbaine, des directeurs et chefs de services régionaux. Plusieurs personnalités civiles et militaires ont également pris part à cette cérémonie à la place d'armes du Centre d'Instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro.
 Prenant la parole, le nouveau Commandant du centre d'Instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro a placé sa prise de fonction sous le signe de la refondation de l'outil de défense dans un Mali nouveau et de la détermination dans l'action. Après avoir loué les qualités de son prédécesseur qui est appelé à une nouvelle fonction à la tête de la Direction du Musée des Armées, le Colonel Kaloga a informé que le combat pour l'amélioration de la qualité de l'Instruction et de la formation sera mené avec rigueur.
 Selon lui, ce combat sera conduit avec engagement et détermination, sans réserve avec le soutien de la hiérarchie militaire, des autorités administratives et politiques ainsi que les autorités traditionnelles et coutumières de la région de Koulikoro. Faut-il retenir qu'un défilé militaire a mis fin à la cérémonie.



**Nouvelles acquisitions des FAMa :
Le président Assimi Goïta et le ministre
colonel Sadio Camara en essai**



Le président Assimi Goïta et on ministre de la Défense, Colonel Sadio Camara, testant l'une des nouvelles acquisitions des FAMa

En la matière, les autorités de transition ont franchi un nouveau et déterminant cap jeudi dernier (27 avril 2023) avec l'acquisition de nouveaux équipements remis aux Forces armées maliennes (FAMa) par le président Assimi Goïta. Acquis exclusivement sur le budget national, ces équipements et matériels notre outil de défense. «Il appartient au vaillant et digne peuple malien de s'unir autour de l'essentiel et de faire bloc contre la barbarie du terrorisme et de l'obscurantisme», a exhorté le ministre de la Défense et des Anciens combattants, Colonel Sadio Camara, en s'adressant à ses compatriotes lors de la cérémonie de jeudi dernier. Et cela d'autant plus que c'est à ce prix que «nous vaincrons et maintenons la stabilité, gage de tout développement et de toute prospérité de notre chère patrie».

Et visiblement, les Maliens sont déterminés à jouer leur partition dans ce combat de longue haleine contre le terrorisme. Et, selon le ministre Sadio Camara, ils l'ont démontré le 22 juillet 2023 lors de l'attaque qui a visé la garnison de Kati. «Cet esprit vient d'être une nouvelle fois démontré par le peuple à Sévaré, en fournissant des renseignements précieux permettant de déjouer une attaque d'envergure contre nos forces et nos populations» le 14 avril dernier.

Sans compter que, en plus des équipements militaires remis jeudi dernier, un lot de moyens roulants a été offert gracieusement à l'Armée par «un citoyen au sens patriotique élevé». Il s'agit de trois bus de 55 places, deux camions militaires équipés et un camion-citerne de 18 mètres cubes. Dans la dynamique de la montée en puissance de notre outil de défense, la convergence de vues entre les dirigeants et le peuple est un atout indéniable à capitaliser !

Naby / Source : Le Matin

**Mali : « Plus de neuf maliens sur dix ont
confiance en la Russie pour aider leur
pays face à l'insécurité » (SONDAGE)**



Selon une enquête d'opinion réalisée par la fondation allemande « Friedrich Ebert Stiftung », dont les résultats ont été publiés mercredi.

Plus de neuf Maliens sur dix ont confiance en la Russie pour aider leur pays face à l'insécurité et au terrorisme, indiquent les résultats d'une enquête d'opinion (sondage) menée par la fondation allemande Friedrich Ebert Stiftung, organisme associé au SPD (le parti social-démocrate allemand), basé à Bonn et dont les missions ont trait à la démocratisation, au développement économique et au renforcement des structures de la société civile dans plusieurs pays du monde.

Le sondage montre également que les Maliens sont satisfaits dans les mêmes proportions du président de la transition, le colonel Assimi Goïta, qui a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'État en août 2020, souligne le site d'actualité « Africanews ». Bamako qui a rompu ses accords militaires avec Paris, s'est tournée militairement et politiquement vers Moscou à partir de 2021. L'armée malienne a reçu plusieurs livraisons d'équipements militaires russes ainsi que le renfort des instructeurs de l'armée russe. Selon cette enquête, 69% des personnes interrogées sont très confiantes et 22% plutôt confiantes dans l'aide russe relative à la lutte contre l'insécurité. Le Mali-Mètre de la fondation, publié chaque année, se présente comme un instrument d'analyse qui a pour but de recueillir les opinions des Maliens et de les porter à la connaissance des décideurs politiques. La collecte des données s'est déroulée du 11 au 23 février sur un échantillon de 2 295 personnes réparties entre la capitale Bamako et dix autres grandes villes. Le représentant résident de la fondation allemande au Mali, Christian Klatt, a déclaré que « Les Maliens placent beaucoup d'attentes envers les autorités de transition et la Russie, mais cela peut changer très rapidement », rapporte « Africanews ». Christian Klatt estime que « L'enquête s'est déroulée dans un contexte où l'espace donné à la critique est très restreint par les autorités », indique la même source.

Source: <https://www.aa.com.tr/fr>

**Sous le regard impuissant des autorités :
La presse se meurt !!!**



Sous d'autres cieus, la presse est le pivot dans les moments de turbulence dans la vie des Nations. Mais au Mali, elle est réduite à un moins que rien. Non seulement, sa place de droit lui est refusée, c'est tout un empire, le monde de la presse, qui s'écroule sous le regard coupable des autorités de la transition.

S'il y a un secteur qui a subi de plein fouet les conséquences de la transition au Mali, c'est bien le monde des médias. Non seulement, la profession n'est impliquée en rien lorsqu'il est sujet de prise de décision d'intérêt national, elle est fortement touchée par la réduction drastique de ses revenus. Dans les institutions, les départements ministériels, les services déconcentrés, les médias ont vu leurs contrats considérablement réduits, resiliés ou ils ont du mal à entrer en possession de leurs dus. Au même moment, les aides directe et indirecte de l'Etat ne sont plus à l'ordre du jour. A ce sujet, l'aide indirecte permettait à certaines entreprises de garder le minimum de stabilité. Conséquence de cette absence, les intrants ne sont plus à la portée des rédactions, ils sont de très mauvaise qualité et les fournisseurs commerçants ne font plus de crédits.

Cette situation écœurante a contraint plusieurs journaux à réduire le nombre de leurs parutions dans la semaine ou le mois pour faute de moyens. Des quotidiens sont passés bihebdomadaires ; des bihebdomadaires sont passés hebdomadaires et des hebdomadaires sont passés bimensuels.

Quant aux salaires, frais de location des sièges, des arriérés s'entassent et des patrons de presse sont même sur le point de fermer leurs boîtes carrément engloutis par des problèmes.

La situation est aussi similaire au niveau des radios, presse en ligne et les télévisions. En un mot la presse souffre et se meurt à petit feu.

Et ce qui est étriquant, durant les vingt dernières années, c'est la première fois que la presse soit affaiblie jusqu'à ce point.

Les autorités actuelles doivent comprendre que la réussite de toute action de gouvernance est conditionnée à l'implication réelle des médias, les vrais. Sous nos cieus, ils sont les derniers impliqués. Et le Mali tend vers l'irréparable si rien n'est fait.

Colonel Assimi, la presse agonisante vous parle. Il faut la sauver de la mort.

Boubacar Yalkoué / Le Pays

**Classement RSF : Le Mali occupe la
113ème place sur 180 pays**



Le classement mondial de la liberté de la presse établi par reporters sans frontières (RSF) a été rendu public ce mercredi 03 mai, jour de célébration de la liberté de la presse.

Reporters sans frontières classe le Mali à la 113e place sur les 180 pays de son dernier classement. L'organisation pointe du doigt une fragilisation des journalistes par la situation politique et selon eux un durcissement des autorités de la transition relative à des pressions sur le traitement patriotique de l'information qui se multiplierait selon eux.

En Afrique, le pays le mieux classé est l'Afrique du sud qui occupe la 25e juste derrière la France 24e du classement et devant le Royaume Uni qui occupe la 26e place. Autres pays africains mieux classés, Le Cap Vert à la 33e place, la Côte d'Ivoire est 54e du classement, le Burkina Faso occupe la 58e place, le Niger est à la 61e place suivi par le Ghana. La Guinée occupe la 85e place, le Sénégal la 104e place.

Le premier pays au monde qui respecte la liberté de la presse est la Norvège qui occupe cette place pour la 7e année consécutive, suivi par l'Irlande et le Danemark. Les États-Unis sont au 45e rang mondial. La Russie est classée à la 164e position. Les pays qui occupent les trois dernières places sont le Vietnam, au 178e rang, suivi de la Chine et de la Corée du Nord. Selon RSF, il existe une implication des acteurs politiques dans des campagnes de désinformation massive ou de propagande dans beaucoup de pays évalués. L'organisation estime que ceci est le cas en Russie, en Inde, en Chine et au Mali.

Dans un communiqué publié en même temps que le classement, Reporters sans frontières signale que la situation peut être qualifiée de « très grave » dans 31 pays, « difficile » dans 42 et « problématique » dans 55 pays. En revanche, elle est « bonne ou plutôt bonne » dans 52 pays. En ce qui concerne les conditions d'exercice du journalisme ; RSF a déclaré qu'elles sont mauvaises dans 7 pays sur 10 et satisfaisantes dans à peine trois pays sur 10.

Source : Journal du Mali





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Retrait des troupes du Mali : L'Allemagne confirme l'effectivité d'ici mai 2024



Le gouvernement allemand a entériné mercredi 3 mai 2023 le retrait d'ici mai 2024 de ses troupes engagées dans la mission de casques bleus (MINUSMA) au Mali en raison des tensions avec les autorités de la transition. Même si elle quittera la mission onusienne, l'Allemagne compte toujours jouer un rôle important au Sahel. Elle ne devrait pas « claquer la porte », selon son ministre de la Défense.

Le gouvernement allemand a entériné la décision de faire partir ses troupes du Mali. Réuni en conseil des ministres, le gouvernement d'Olaf Scholz a confirmé dans un communiqué que les soldats allemands de la Bundeswehr quitteraient progressivement le pays dans les douze mois à venir. Cette décision de retrait du Mali avait été annoncée par Berlin fin 2022. « Cette région a besoin de la coopération de l'Union européenne, de la communauté internationale et de l'Allemagne pour assurer la stabilité qui fait défaut ici et qui doit être rétablie et garantie », avait déclaré Boris Pistorius lors de sa visite au Mali. « Et cela implique que nous restions en contact, que nous ne claquions pas la porte, ce que nous ne faisons

pas, bien au contraire », a-t-il ajouté.

Berlin considère que les conditions ne sont plus remplies pour continuer à participer à la MINUSMA, à laquelle l'Allemagne participe depuis 2013. Le pays, théâtre de deux coups d'État militaires en 2022, est pris depuis 2015 dans une spirale de violences djihadistes apparues au Mali et au Niger quelques années auparavant et qui s'est étendue au-delà de leurs frontières.

Les autorités de la transition ne sont pas en odeur de sainteté avec certains partenaires occidentaux. Par contre, ces derniers accusent Bamako de faire recours aux services du groupe paramilitaire russe de Wagner. Cependant, Bamako nie tout lien avec un groupe privé et annonce le renforcement de la coopération avec la Russie avec l'envoi des instructeurs russes. Notons qu'avec un millier de soldats environ, l'Allemagne est le plus important contributeur occidental à la difficile mission de l'ONU d'aide à la stabilisation de ce pays. « Que nous le voulions ou non, ce qui se passe dans le Sahel nous affecte », a souligné la ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock, citée mercredi dans un

communiqué.

C'est pourquoi Berlin entend rester dans la région du Sahel, et réorienter son engagement dans les domaines de la sécurité au Niger, en Mauritanie et dans les États du Golfe de Guinée, a-t-elle indiqué. Pour maintenir la pression sur les groupes djihadistes actifs dans la région du Sahel, plusieurs pays souhaitent renforcer la coopération en particulier avec le Niger, considéré comme un partenaire plus fiable.

Le gouvernement allemand a décidé en avril d'envoyer au Niger 60 soldats pour participer à une nouvelle mission menée par l'Union Européenne. Les violences au Mali ont fait depuis sept ans plus de 10 000 morts - civils et militaires - selon des ONG, et quelque deux millions de déplacés. La MINUSMA, avec environ 12 000 soldats déployés au Mali, est la mission de l'ONU ayant subi le plus de pertes dans le monde ces dernières années. Depuis sa création en 2013, 185 de ses membres sont morts dans des actes hostiles.

■ **Binadjan Doumbia**

Sondage : La moitié des Maliens insatisfaite du travail de la MINUSMA



D'après les résultats du sondage d'opinion Mali Mètre, plus de la moitié de la population malienne est insatisfaite du travail de la MINUSMA (11% plutôt insatisfaits et 46% très insatisfaits). En revanche, 23% des Maliens se disent satisfaits (5% très satisfaits et 17% plutôt satisfaits) du travail de la MINUSMA. Le niveau de satisfaction à l'égard du travail de la MINUSMA est aussi bas que l'année précédente. De 2017 à 2023, plus de trois personnes sur cinq sont insatisfaites du travail de la MINUSMA dans les régions de Sikasso (62%), Ségou (61%), Mopti (66%) et Bamako (64%). De plus, 59% et 48% des populations des régions de Kayes et de Koulikoro sont également insatisfaites de la MINUSMA. En revanche, les populations du Nord sont plutôt satisfaites du travail de la MINUSMA. Ainsi, près de trois personnes sur cinq sont satisfaites du travail de la MINUSMA dans les régions de Tombouctou (59%) et Gao (60%). De plus, 72% et 83% des populations de Taoudéni et Kidal, respectivement, en sont également satisfaites. Toutefois, dans la région de Ménaka, plus de quatre personnes sur cinq (84%) sont insatisfaites du travail de la MINUSMA, contre 15% qui en sont satisfaites. Les hommes sont plus insatisfaits du travail de la MINUSMA que les femmes. En effet, 71% des hommes sont insatisfaits de la MINUSMA

contre 18% qui sont satisfaits. Chez les femmes, 44% sont insatisfaites du travail de la MINUSMA contre 28% qui en sont satisfaites. Toutefois, 29% des femmes n'ont pas pu se prononcer. De même, la proportion de personnes insatisfaites du travail de la MINUSMA évolue positivement avec l'âge : 52% des 18-24 ans, 55% des 25-35 ans, 60% des 36-55 ans et 65% des 56 ans et plus.

Les Maliens reprochent principalement à la MINUSMA de ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés (72%), d'être complice des groupes armés (42%) et de contribuer à la cherté de la vie (22%). Certains lui reprochent aussi d'être là pour ses intérêts (25%), de se protéger elle-même (15%), de ne pas s'intéresser au développement du pays (14%) ou encore de contribuer à la dégradation des mœurs (14%).

La semaine dernière, des manifestations ont eu lieu pour exiger le départ de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) au Mali. Le Mouvement Yéréwolo et d'autres organisations de la société civile ont demandé le départ des casques bleus de l'ONU à travers un meeting à Bamako. Cependant, à Gao, la société civile prend position et apporte son soutien à la MINUSMA.

En réponse à l'appel de "Yéréwolo", des cen-

taines de manifestants ont pris d'assaut le Palais pour exprimer leur mécontentement contre la présence de la Mission des Nations unies et exiger son départ immédiat du Mali. Pendant deux heures, les organisateurs se sont succédé au pupitre pour lancer des slogans hostiles à l'égard de la Force onusienne, tout en dénonçant son incapacité notoire à relever les défis sécuritaires de notre pays, malgré la présence de ses 12 000 soldats étrangers déployés sur le territoire.

Le lendemain de la réunion de Yéréwolo, la société civile de Gao a pris le relais en formulant une demande contraire. La société civile de la région de Gao n'est pas du même avis. Pour elle, il n'est pas question que la MINUSMA parte. Elle a déclaré son soutien à la poursuite de la mission de la MINUSMA au Mali, estimant que celle-ci a contribué positivement à la stabilité et au développement du pays.

Lors d'une récente conférence de presse, le groupe a clarifié sa position sur les appels au départ de la mission de maintien de la paix de l'ONU du pays, déclarant que l'approche est conforme à la résistance des communautés de Gao en 2012, qui visait à sauvegarder l'unité et l'intégrité territoriale du Mali.

■ Ibrahim Sanogo

JOSSIC : Les experts passent en revue toutes les questions pendantes

La première édition des Journées scientifiques en Sciences de l'Information et de la Communication (JOSSIC) a été inaugurée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Amadou Keita, et son homologue de la Communication, de l'Économie Numérique et de la Modernisation de l'Administration, Me Harouna Mamadou Toureh. Les experts présents ont examiné toutes les questions en suspens et ont discuté du rôle des acteurs de l'information et de la communication en temps de crise et de conflits, ainsi que du parallèle entre les médias et la géopolitique. Ces journées ont pour ambition de fournir un cadre scientifique

à l'enseignement des sciences et techniques de l'Information et de la Communication et sont d'actualité dans notre pays et dans le monde entier. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Amadou Keita, a souligné que les événements géopolitiques récents, tels que les attentats du 11 septembre 2001 et le Printemps arabe, ont démontré que les relations géopolitiques sont régies par la capacité de chaque entité à générer, diffuser et imposer de l'information à l'opinion publique selon les besoins politiques du moment. Il a également souligné que la communication est une arme redoutable utilisée pour affaiblir l'ennemi, voire causer sa

perte, et que les intérêts politiques et économiques ouvrent la voie à une surenchère de l'influence qui passe par la formule du "Soft Power" théorisée par Joseph Nye.

Le ministre Keita a souligné que les crises actuelles telles que la pandémie de Covid-19, les crises institutionnelles et sécuritaires au Sahel, ainsi que les guerres en Ukraine et au Soudan, posent la question du rôle des médias et des acteurs de l'information et de la communication dans la gestion des crises et des conflits au XXIe siècle. Il a appelé les dirigeants, les chercheurs, les futurs administrateurs et les futurs acteurs des médias à prendre du recul sur chaque situation présentée, à faire leur propre analyse et à penser à un nouveau modèle de réflexion basé sur leur vision du monde. L'initiation d'une Journée scientifique des Sciences de l'Information et de la Communication offre une occasion à tous les acteurs de débattre des problématiques info-communicationnelles et de contribuer au développement de la formation et de la pratique du journalisme et des métiers de la com-



munication au Mali.

En conclusion, le ministre Pr Amadou Keita a souligné la responsabilité des acteurs de l'information et de la communication dans les situations de fragilité politique et sociale. Il a appelé à la responsabilité, au professionnalisme et à l'évitement de la manipulation sous couvert d'une démarche présentée comme objective. Il a rappelé les trois principes édictés par le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goïta, à savoir le respect de la souveraineté de l'Etat du Mali, le respect des choix stratégiques et des choix de partenaires opérés par le Mali, et la défense des intérêts du peuple malien dans les prises de décision.

Le ministre de la Communication, de l'Économie Numérique et de la Modernisation de l'Administration, Me Harouna Mamadou Toureh, a profité de cette occasion pour féliciter tous les acteurs médiatiques présents qui ont mani-

festé leur volonté d'accompagner cette aventure scientifique inédite, dans le cadre des activités de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la Presse au Mali. Le thème choisi pour cette première édition, à savoir "Médias et géopolitique : quel rôle pour les acteurs de l'information et de la Communication en temps de crise et de conflits ?", est plus que jamais d'actualité. Mon département est le mieux placé pour le confirmer, car nous observons quotidiennement l'ampleur de l'utilisation des médias dans les rapports d'influence et de domination entre États, surtout dans ce monde multipolaire, de plus en plus instable. Cet événement est donc également le nôtre et nous ferons tout notre possible pour y occuper une place importante dans les éditions futures. En effet, la meilleure façon de développer les pratiques en matière de traitement de l'information, de publicité et de communication institutionnelle et politique est de

favoriser l'émergence d'échanges scientifiques sur ces différents domaines. Il est impératif que nos chercheurs réfléchissent et nous proposent des stratégies de communication et d'information adaptées à notre environnement et à nos réalités nationales. Nous voyons bien comment, ailleurs, le rôle des médias est pris au sérieux dans la gouvernance. C'est par leurs canaux d'information diffusés partout et dans toutes les langues que chaque puissance tente aujourd'hui d'imposer sa vision du monde et son idéologie. Le Mali, en tant que pays convoité et qui fait l'objet d'attaques informationnelles permanentes dans ce sens, a besoin de repenser sa politique de communication. Je pense que c'est à travers ce genre de tribune que pourraient nous venir des analyses innovantes et pertinentes.

■ Ibrahim Sanogo





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Table ronde sur le renforcement du contrôle démocratique civil du Secteur Défense et Sécurité : Des échanges pour la consolidation de la sécurité et du vivre ensemble



Le ministre en charge des Relations avec les Institutions et de la Refondation de l'Etat a présidé la cérémonie d'ouverture de la Table ronde sur le renforcement du contrôle démocratique civil du Secteur Défense et Sécurité organisée par CRI 2002, qui s'est tenue le jeudi 4 mai 2023 à l'hôtel Kempesky. Cette activité a permis de restituer et de partager les résultats et les recommandations issus des focus groups, ainsi que de renforcer le chantier de la refondation en se référant aux sources et aux valeurs qui ont fondé et fédéré notre pays et notre nation en matière de défense, de sécurité, de paix, de réconciliation et de cohésion sociale. Les organisations de la société civile ont eu accès à des informations factuelles sur la façon de promouvoir la transparence et la législation

inclusive anti-corruption dans le secteur de la défense et de la sécurité, ainsi que sur la coopération et l'engagement entre les organisations de la société civile maliennes, l'organe législatif de la transition (CNT) et les institutions de défense et de sécurité. Le projet de renforcement du contrôle démocratique civil du secteur de la défense et de la sécurité, lancé le mardi 16 août 2022 sous la présidence du ministre de la Refondation de l'Etat, Dr Ibrahim Ikassa Maïga, financé par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie et exécuté par le cercle de réflexion et d'information pour la consolidation de la démocratie au Mali en partenariat avec Transparency International et le gouvernement du Mali, a initié du 5 mars 2023 au 16 mars 2023 la dynamique de préparation, d'organisation et de réalisation des

sessions des cinq focus groups au niveau des régions et du district de Bamako retenus à travers cinq pôles collectivités. Au total, 178 participants ont travaillé à la lumière du guide d'animation "Défense et Sécurité" élaboré par CRI 2002. Le ministre de la Refondation de l'Etat Chargé des Relations avec les Institutions, Dr Ibrahim Ikassa Maïga, a rappelé pendant son intervention que notre pays traverse une période charnière et particulièrement éprouvante de son histoire depuis une décennie, mais que cela offre également des opportunités sur fond de défis et d'enjeux, ainsi qu'une période riche en engagement patriotique nourri d'espoirs légitimes. C'est dans ce contexte que le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, a instruit le Gouvernement, conduit par



Dr Choguel Kokalla MAÏGA, d'entreprendre un processus de Refondation de la Nation comme vision du processus de Transition politique en cours.

Dans cette optique, les Assises Nationales de la Refondation (ANR) qui ont eu lieu en décembre 2021, ont permis d'établir un diagnostic sans complaisance de l'état de la Nation. Elles ont également proposé des solutions pour sortir de la crise tout en ouvrant des perspectives dans le domaine de la consolidation de la paix, du vivre-ensemble et des réformes structurelles de l'Etat", a déclaré le ministre de la Refondation de l'Etat.

En effet, lors de cette table ronde, le ministre a souligné que cela offrait l'occasion de partager les propositions et recommandations issues des consultations menées auprès des forces sociales dans les régions et le district

de Bamako sur les concepts de forces de défense et de sécurité, la collaboration entre les forces de défense et de sécurité et les Organisations de la société civile (OSC), la corruption et l'impunité, ainsi que leurs risques sur la stabilité et le développement durable du pays et l'intégrité et la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Le ministre s'est dit heureux de constater que ces actions contribuent à l'émergence d'un contrôle démocratique civil du secteur défense et sécurité dans un contexte de crise multidimensionnelle, sécuritaire et de refondation de l'Etat. Il a rappelé que la sécurité est l'affaire de tous et constitue la priorité des priorités, car il n'y a pas de société humaine sans sécurité.

Le ministre, Ikassa Maïga, a également profité de l'occasion pour féliciter le Cercle de Ré-

flexion et d'Information pour la consolidation de la démocratie au Mali (Cri-2002), son Président et toute son équipe ainsi que ses partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement du Gouvernement sur ce chantier majeur et porteur de la refondation de l'Etat.

En conclusion, le chef du département de la Refondation de l'Etat a exprimé l'espoir que cette table ronde permette aux participants d'analyser les propositions mais aussi et surtout de proposer des pistes pour un soutien renouvelé de l'ensemble des forces sociales aux forces de défense et de sécurité.

■ **Maffenin Diarra avec Siguéta Salimata Dembélé**



Résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité : La MINUSMA lance à Mopti une campagne de sensibilisation



A Mopti, une campagne de sensibilisation sur la Résolution 1325 (2000) portant sur les Femmes, la Paix et la Sécurité a été lancée le 27 avril 2023. Cette campagne qui cible 20 localités des régions du Centre du Mali met l'accent sur l'importance de la participation des femmes dans le processus de paix et de réconciliation, ainsi que leur rôle essentiel au sein des organes de prise de décision et dans le processus électoral à venir. Cette initiative de la MINUSMA vise à garantir que les voix des femmes soient entendues afin de contribuer à l'édification d'une société plus inclusive et équitable.

La première session de la campagne a eu lieu dans la commune rurale de Socoura, dans la région de Mopti, avec plus de 60 participant(e)s, dont sept hommes. Ces échanges ont permis de renforcer la sensibilisation sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, non seulement en tant que droits humains fondamentaux, mais aussi en

tant qu'éléments essentiels pour un développement inclusif, équitable et durable. Les participants ont souligné l'importance de la participation politique des femmes pour atteindre ces objectifs. « Notre présence dans les sphères de prise de décisions et notre participation dans la résolution de conflit est impérative pour le respect des résolutions et lois en faveur de la femme et de l'égalité homme-femme », a déclaré l'activiste Fatoumata KOUYATE. « Cette campagne permet d'édifier davantage sur le contenu de la 1325 (2000) que beaucoup de femmes ignorent encore. Cette résolution en question prouve à suffisance l'importance des femmes dans la construction de la paix. Ici à Mopti, la présidence du Conseil national de la Société civile est assurée par une femme. C'est un des effets positifs de la 1325 qui exhorte les femmes à œuvrer en faveur de la paix », a renchéri Thérèse DARA, membre de l'Association Benkadi. Le lancement de la campagne de sensibilisa-

tion dans la région de Mopti devrait être suivi d'initiatives similaires dans d'autres régions du pays.

Les autorités locales, dont le représentant de la direction régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, les autorités coutumières et religieuses de la région, ainsi que deux délégations du conseil local de la jeunesse ont participé à cette première session. L'une des principales recommandations des participants a porté sur la tenue régulière de ce type de session d'information qui selon eux favorise également le renforcement des capacités sur la promotion de l'égalité des sexes et de la lutte contre la violence basée sur le genre. Un soutien financier a aussi été demandé à la MINUSMA pour promouvoir des activités génératrices de revenus en faveur de l'autonomisation des femmes.

Source : Minusma

Conseil d'administration du Bureau Malien du Droit d'Auteur : Des résultats remarquables atteints malgré la crise financière

La 44e session ordinaire du Conseil d'administration (CA) du Bureau malien du droit d'auteur (BUMDA) a eu lieu le 24 mars 2023. Présidée par le ministre Andogoly Guindo (Artisanat, Culture, Industrie hôtelière et Tourisme), cette session a planché sur l'examen et l'adoption du budget ainsi que du programme 2023

Les Administrateurs du Bureau malien du droit d'auteur ont félicité la Direction générale pour les résultats remarquables réalisés malgré la crise financière

Dans son discours d'ouverture, le ministre Andogoly Guindo a rappelé que cette 44e session du Conseil d'administration (CA) se

La Directrice générale du BUMDA, Mme Diallo Aïda Koné prit inventif pour préserver nos acquis fortement éprouvés par une conjoncture économique et financière difficile et penser à de l'opportunité pour inviter tous les utilisateurs d'œuvres littéraires et artistiques à s'acquitter des redevances de droits d'auteur et Soumaila Coulibaly, Fatoumata Coulibaly... qui ont rendu des services remarquables à la nation, contribué à son rayonnement déroule dans un contexte particulièrement marqué par la baisse des ressources financières. Et cela aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. N'empêche que, grâce au dynamisme et à la détermination de Mme Diallo Aïda Koné (Directrice générale) et de son équipe, le bureau a pu engranger des résultats encourageants. «Malgré cette difficile situation, le Bureau a continué ses efforts de perception et de recouvrement pour pouvoir atteindre une réalisation de plus 567 millions de F Cfa pour une prévision de plus de 575 millions de F Cfa, soit un taux d'exécution de 98,48 % en ce qui concerne les redevances de droits d'auteur et de droits voisins», a apprécié le président du CA (PCA), le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme. C'est pourquoi il a tenu à féliciter la Directrice générale et tout le personnel du Bumda pour les énormes efforts consentis pour parvenir à ces résultats remarquables.

Cependant, a rappelé le ministre de la Culture, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. En effet, a souligné le PCA, des efforts doivent être poursuivis en vue d'améliorer les performances, notamment dans la mise en œuvre de la ré-

munération pour copie privée et le recouvrement des redevances de droits d'auteur et de droits voisins. Face à «la percée des technologies de communication et de l'Internet, nous devons faire preuve d'es nouveaux modèles économiques pour assurer le bien-être des sociétés», a conseillé M. Andogoly Guindo. Le PCA a exhorté la Direction générale à intensifier ses efforts dans le recouvrement des redevances de droits d'auteur et droits voisins auprès des utilisateurs d'œuvres afin d'augmenter de façon conséquente la masse à partager pour que «les créateurs puissent vivre dignement du fruit de leur créativité». Le ministre Guindo a aussi profité de droits voisins afin de ne pas s'exposer à des poursuites judiciaires.

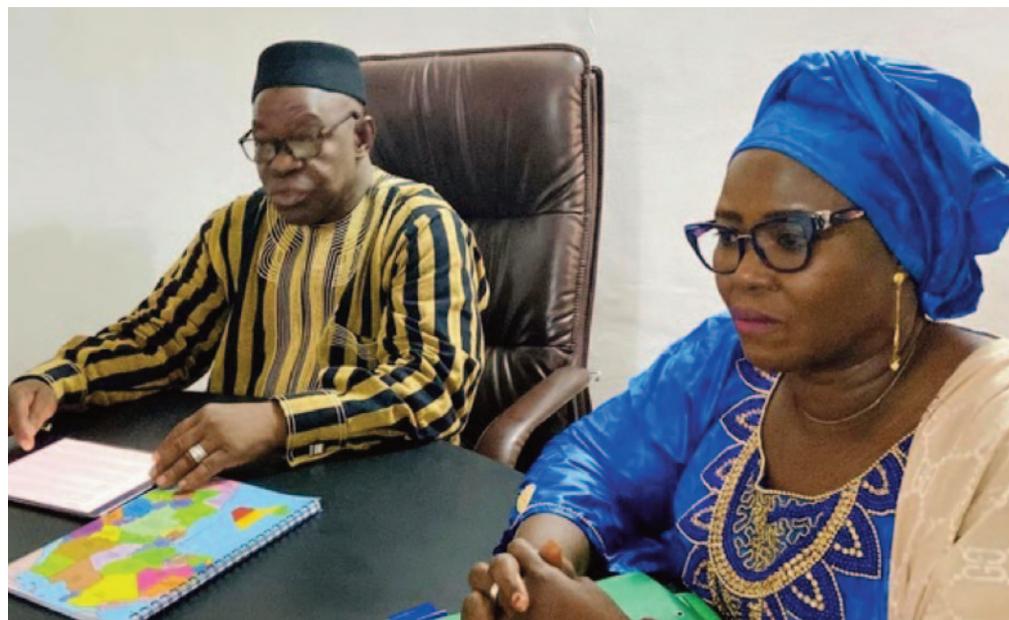
A noter que le budget 2023 du Bumda est estimé à plus de 961 millions de F CFA en recettes et en dépenses, soit une augmentation de 13,70 % par rapport à celui de l'exercice

écoulé. Au cours de cette session, les administrateurs ont eu une pensée pieuse pour les artistes arrachés à l'affection de leurs familles et de leurs fans de puis le début de cette année 2023. Des talents comme N'Tomani Kouyaté,

culturel et artistique dans le concert des nations. Une minute de silence a été observée en leur mémoire.

Le PCA a aussi profité de l'occasion pour saluer les femmes et les hommes qui «œuvrent inlassablement au quotidien, en donnant le meilleur d'eux-mêmes, afin que l'art rayonne de toute sa splendeur». Tout comme M. Andogoly Guindo a invité la communauté des créateurs à l'union et à la cohésion sociale, gages de paix et de développement durable.

Kader Toé
Source: Le Matin



Maroc : Le roi Mohammed VI a décrété le 3 mai 2023 nouvel an amazigh comme jour férié officiel

Le roi a ordonné que cette journée soit célébrée, tout comme le 1er Moharram du nouvel an de l'hégire et le jour de l'an grégorien, annonce le communiqué.

Le Roi Mohammed VI a donné des instructions au Chef du gouvernement pour prendre les mesures nécessaires afin de mettre en œuvre cette décision royale », affirme le cabinet royal. Cette décision est « une concrétisation de l'attention bienveillante que le Roi Mohammed VI n'a cessé de porter à l'amazighité en tant que composante principale de l'identité marocaine

authentique, riche de ses multiples affluents, et un patrimoine commun à tous les Marocains sans exception. Elle s'inscrit également dans le cadre de la consécration constitutionnelle de l'amazigh comme langue officielle du pays, aux côtés de la langue arabe », conclut le texte. Voici le texte intégral du communiqué : "Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a décidé d'instaurer le Jour de l'an

amazighe, jour férié national officiel payé, à l'instar du premier Moharram de l'année de l'hégire et du Jour de l'an du calendrier grégorien.

Dans ce cadre, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le glorifie, a donné Ses Hautes Orientations à Monsieur le Chef du gouvernement pour prendre les dispositions nécessaires en vue de mettre en œuvre cette Haute décision Royale. Cette initiative Royale vient consacrer la Haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, ne cesse d'entourer l'Amazighe en tant que composante essentielle de l'identité marocaine authentique riche par la pluralité de ses affluents et patrimoine commun à tous les Marocains sans exception.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la consécration constitutionnelle de l'Amazighe en tant que langue officielle du pays, aux côtés de la langue arabe".

Source : Le Matin



Guerre russo-ukrainienne : Volodimir Zelensky se rendra jeudi à la cour pénale internationale à la Haye

AMSTERDAM (Reuters) – Le président ukrainien Volodimir Zelensky assistera jeudi à une réunion à la Cour pénale internationale (CPI) basée à La Haye, aux Pays-Bas, a annoncé la cour sans donner plus d'informations.



La juridiction internationale a émis en mars un mandat d'arrêt à l'encontre du président russe Vladimir Poutine pour la déportation présumée d'enfants ukrainiens, un crime de guerre que rejette Moscou.

Volodimir Zelensky est arrivé au Sénat néerlandais vers 07h00 GMT pour une réunion avec des élus, a rapporté l'agence de presse ANP. Il rencontrera ensuite le Premier ministre Mark Rutte et des parlementaires, a fait savoir le gouvernement néerlandais.

Le ministère des Affaires étrangères a indiqué que Volodimir Zelensky devrait prononcer un discours intitulé "Pas de paix sans justice pour l'Ukraine".

Invoquant des raisons de sécurité, les porte-parole du gouvernement ont refusé de donner plus de détails sur la visite du chef de l'Etat ukrainien, qui s'est rendu dans plusieurs capitales étrangères depuis l'invasion de son pays par la Russie en février 2022.

Mark Rutte avait déclaré en février qu'il n'excluait pas d'apporter un soutien militaire à Kyiv, à condition que cela n'entraîne pas l'Otan dans un conflit avec la Russie.

(Bart Meijer, version française Laetitia Volga, édité par Kate Entringer)

REUTERS



Mali foot : Malikilé à la rencontre de Boubacar Diarra dit senior

Évoluant désormais à Al Ittihad SC, Malikilé est allé à la rencontre de Boubacar Diarra, dit Senior, meilleur joueur de la dernière saison en Ligue 1-Mali avec le Djoliba AC, champion du Mali en titre.

Malikilé : Après une brillante saison l'année passée, cette saison vous vous retrouvez dans un autre club hors du Mali. Pouvez-vous nous faire une brève présentation du club ?

Senior : Merci beaucoup pour cette question. Al Ittihad est l'un des meilleurs clubs de football en Libye. Il est le champion en titre, d'ailleurs, et maintient le cap cette saison également. Le club m'a repéré et m'a fait une bonne proposition. J'ai saisi l'opportunité.

Malikilé : Quelle appréciation faites-vous du club ?

Senior : Sincèrement, j'aime bien l'équipe. Elle est très intéressante et très supportée par la population. Les gens sont là, même lors des séances d'entraînement, et ça pousse les joueurs à se surpasser et donner le meilleur. J'apprécie.

Malikilé : Comment votre évolution se passe-t-elle là-bas ?

Senior : Mon évolution se passe bien. Il faut savoir que je suis habitué au football arabe. J'ai signé la plupart de mes contrats avec les Arabes : Irak, Jordanie, etc. En plus, je suis habitué à jouer avec de grandes équipes comme les Djoliba, Stade, et autres. C'est pratiquement les mêmes pressions. En un mot, j'évolue bien. Je joue pratiquement tous les matchs. J'ai même obtenu une place de titulaire. Je compte m'y accrocher.

Malikilé : Lors du match amical opposant le Mali à l'Algérie, vous aviez été appelé en sélection nationale. Par contre, au compte des 3ème et 4ème journées des éliminatoires, vous étiez absent. Selon vous, qu'est-ce qui justi-

fie votre absence ?

Senior : Effectivement, j'ai été appelé pour le match Mali vs Algérie. Il faut comprendre qu'il y a beaucoup de joueurs talentueux au Mali et le sélectionneur a ses choix. Pour le match contre l'Algérie, son choix est tombé sur moi et je suis parti. Pour les 3ème et 4ème journées des éliminatoires, je n'ai pas été sélectionné, mais le coach m'a appelé et m'a dit que lorsque qu'il faisait sa liste, je venais juste d'arriver à Al Ittihad et que je n'avais pratiquement pas fait de match. Mais qu'il continuera à me suivre. Comme tout digne fils du Mali, je souhaite jouer avec l'équipe nationale le maximum de fois possible. Je continuerai donc à me battre.

Malikilé : Un dernier mot aux plus jeunes ?

Senior : Mon message aux plus jeunes est qu'ils notent que le football, c'est à la fois beaucoup de travail et de patience. Parce que je constate avec beaucoup de jeunes que dès que les clubs commencent à leur faire des propositions, ils baissent les bras. Ils se croient déjà là-bas avant même de partir et ça, c'est très dangereux pour moi. Je leur dis de rester concentrés, de travailler et d'être patients. Et grand merci à toute l'équipe du journal digital Malikilé et à toi Aichatou.

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus a quitté votre signe et vous donne envie de changer de cap. La pression retombe et vous avez envie d'avoir un poste qui vous apporte plus d'épanouissement. D'anciennes déceptions vous ont laissé un goût amer qui vous a servi de leçon à tirer.

Une prudence est conseillée dans le budget, car vous avez la main généreuse quand il faut sortir. Vous sortez facilement de l'argent pour faire plaisir à vos amis. Il est conseillé d'être plutôt égoïste pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



Taureau (20 avril - 19 mai)

On peut dire que vous avez du flair, vous avez le don de repérer les bonnes opportunités lorsqu'elles se présentent. Aucun obstacle ne se dresse devant votre ambition, personne ne vous refuse rien. Vous obtenez tout d'un claquement de doigts.

Si vos finances font grise mine, ralentissez les dépenses. Vous avez les yeux plus gros que le ventre, il est temps de vous assagrir un peu de ce côté-là. Attendez une meilleure période pour vous acheter le dernier téléphone à la mode.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La prudence est recommandée, car Jupiter en Sagittaire vous rend très ambivalent. Pourtant, vous pourriez postuler pour un poste qui ne correspond pas à vos ambitions. Essayez de réfléchir et d'écouter les avis de collègues qui cherchent à vous épauler.

L'argent tend à sortir plus qu'il n'entre sur votre compte. Vous pouvez aussi être tenté par de multiples dépenses. Le montant à l'arrivée pourrait vous apporter des désagréments sur le budget. Pour gérer le mois entier, alors prenez les bonnes résolutions.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

N'allez pas chercher midi à quatorze heures ! Sous l'effet de Mercure/Pluton dissonant, vous risquez de vous perdre en questionnements inutiles, voire paralysants. Aller au fond des choses est certes louable, mais ne creusez pas trop, vous allez passer au travers !

Vous aurez envie de gâter tout le monde, mais ce ne sera pas une bonne idée ! L'argent rentre sur vos comptes, au lieu de dilapider pour vous faire aimer, pensez plutôt à vous constituer une épargne qui vous serait utile dans quelque temps.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les relations de travail sont tendues, car vous ne laissez rien passer. Votre intransigeance se fait sentir et des crispations sont possibles avec des collègues ayant un caractère bien trempé. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler avec certains collègues.

Les dépenses peuvent se faire sous des coups de coeur et des frais obligatoires. L'imprévu reste responsable de vos dépenses. Des réparations urgentes peuvent déclencher des frais dont vous auriez aimé vous passer. Penser à l'argent peut vous rendre nerveux.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites preuve d'un sens de l'organisation aiguisé. Vos supérieurs ont beaucoup d'attente à votre égard, vous le ressentez, vous paniquez. Comme souvent, vous ne vous sentez pas à la hauteur. Jupiter vous secoue, ressaisissez-vous rapidement.

En bonne Vierge matérialiste, vous comptez votre argent, le plus souvent vos comptes sont équilibrés. Aujourd'hui, une dépense imprévue vous oblige à refaire vos calculs. Ne stressez pas, tout va bien. Il faut juste réajuster la balance.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour travailler dans de meilleures conditions, il manque des étapes ou des informations. Vous n'avancez pas dans votre travail et avez l'impression de vous disperser. Une nouvelle organisation est nécessaire, mais en ce moment tout ne va pas dans le sens voulu.

Il faut faire preuve d'une patience d'ange. Vous avez une autonomie financière, mais l'argent destiné aux loisirs peut être insuffisant. Il est possible que vous sacrifiiez des sorties pour régler des factures. La raison prend le pas sur les élans.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury représente un soutien solide pour communiquer. Cependant, son opposition à Pluton risque de vous rendre un peu trop frontal... Essayez de maîtriser vos réactions, ne gâchez pas le beau potentiel que vous offre Neptune. Soyez plus créatif !

Jupiter se montre très généreux envers vous ! Vous ne manquerez pas d'argent. Cependant, son carré à Neptune pourrait vous inciter à dépenser plus qu'il ne le faudrait. Faites-vous un petit plaisir afin de ne pas vous sentir frustré et restez raisonnable pour le reste.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dans votre carrière, un virage est en cours et vous pouvez décider de reprendre des études ou de vous lancer dans une activité toute nouvelle. Les activités liées à la clientèle ou commerciales sont très favorisées en raison de votre personnalité rassurante.

Vous avez envie de voyager et l'idée de vous offrir des billets, peut faire partie de vos idées entêtantes. Du côté de la gestion du budget, de la négligence peut arriver ou une attitude détachée, ce qui entraîne des surprises sur le solde de votre compte.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Neptune remarque qu'aujourd'hui au bureau vous manquez cruellement de patience. Ce comportement vous apporte des déconvenues, vos collègues s'agacent, vos supérieurs vous rappellent à l'ordre. Rectifiez le tir pour éviter de vous attirer leurs foudres.

Vos comptes doivent être votre priorité, sauf que vous avez d'autres chats à fouetter aujourd'hui. Cependant vous gardez une surveillance sur vos finances, vous n'aimeriez pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Vous faites preuve de sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous bénéficiez d'appuis venant de relations nouvelles et êtes apprécié par la hiérarchie. L'évolution professionnelle passe par des prises de pouvoir. Une réunion peut se présenter et vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des sujets intéressants.

Votre relation à l'argent crée des dépenses importantes. Des coups de coeur et des loisirs ne permettent pas de réaliser des économies. Il est conseillé de faire attention, car vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens. Des petites concessions sont à faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec Mars dans le secteur, vous ferez preuve d'efficacité et n'attendrez pas pour prendre des initiatives. Il se pourrait que l'on vous demande de remplacer une personne en congés sur un poste dont vous ne connaissez rien ! Pas d'inquiétude, vous vous en sortirez très bien.

Le carré Jupiter/Neptune risque de placer vos finances en mauvaise posture. Ne vous laissez pas influencer par les publicités, les démarcheurs ou les relations qui vous proposeront de bons plans qui n'en seront pas. Gardez-vous de toute opération financière.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamena lève le voile!

Les ministres Diop à la tribune des Nations Unies

1274 **Malikilé**



Les enfants de Badalabougou servis

Commission de finalisation du projet de Constitution

1275 **Malikilé**



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneur

1276 **Malikilé**



La grosse arnaque!

Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées

Centaine des fonds d'investissement et de protection des familles et de la femme

1278 **Malikilé**



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

Economie et gestion Fcfa ou monnaies nationales

1279 **Malikilé**



Montage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1280 **Malikilé**



Les travaux débutent aujourd'hui!

Des élèves exposés à la moquerie populaire

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23